



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE DE
BORDEAUX

DÉPARTEMENT DE LA
GIRONDE

**COLLEGE DE
PIAN SUR GARONNE**

BP 70015
33490 Saint Macaire

secrétariat

Téléphone : 05 57 98 11 50
Télécopie : 05 56 76 84 33

ce.0332934k@ac-bordeaux.fr

Président :
M. CHICHE,
Principal

Secrétaire de séance :
Mme LALANNE
Parent d'élève

Transmis le :

28 mai 2013

Affiché le :

28 mai 2013

Procès Verbal

**De la séance du Conseil d'Administration
Du 23 avril 2013**

À Pian sur Garonne, en salle 2

Séance n° : 3

Membres excusés :

- M.BELLARD
- Mme DELONG
- Mme FOURCADE
- M.MARQUEZ
- M.GAUTHIER

Nombre de membres présents : 14, à 17h30

Arrivée de Mme MARCHAND à 18 h

Départ de M.HILAIRE à 18h20

Nombre de membres présents : 14

Quorum : 13

Ordre du jour :

1.- Conseils :

Approbation du PV du Conseil d'Administration du mardi 27
Novembre 2012

Information sur les décisions prises en Commission permanente par
délégation

Approbation du PV de la Commission permanente du 20 Février
2013

2.-Affaires financières :

Compte financier 2012

Tarif définitif du séjour au ski 2013 et en Espagne

Affectation LOLF

Don FSE Espagne

Don FAAM projet Montgolfière

Décision modificative (FCPE, FSE,LOLF, prélèvement général et
SRH)

Critères d'attribution fonds sociaux : ajout situation de
surendettement.

3-Personnels/

Convention AFPA Mme LAPEYRE

4.-Bâtiments :

Convention tripartite d'utilisation du Gymnase par Cap 33

6.-Postes Budgétaires

Suppression d'un poste ATTEE

7.- Vie scolaire, scolarité, stages

Conditions de rentrée : répartition DGH

Règlement intérieur

Proposition FSE Fête de fin d'année

8.- Pédagogie

Projet courant livre

Projet Finale Nationale concours C'Génial

Sessions école ouverte

9.-Questions diverses

Parents : - conditions de restauration au self
- Propreté de l'établissement et des toilettes
Elèves : - Néant
Collectivités : - Néant
Principal : - information modalités épreuve d'histoire des Arts pour
Vote
- Sortie au Bourget dans le cadre du BIA

N° et nature des questions traitées		Nombre de feuillets
I	Conseils	1
II	Affaires financières	2
III	Personnels	1
IV	Bâtiments	1
V	Carte scolaire	
VI	Postes budgétaires	1
VII	Vie scolaire, scolarité, stages	3
VIII	Pédagogie	1
IX	Questions diverses	1
		11

Le Président



Le secrétaire



Le destinataire

OBJET : I / Conseils

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

L'ordre du jour est soumis au vote

VOTE :

Nombre de votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Approbation du procès Verbal du Conseil d'Administration

précédent :

VOTE :

Nombre de votants : 14

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

**Information sur les décisions prises en Commission Permanente
par délégation :**

Postes budgétaires :

Préparation de Rentrée 2013

Acceptation d'un don FSE au profit du séjour au ski

Acceptation d'un don FCPE au profit des fonds sociux

Autorisation de signer un contrat « fibre »

Convention stage en alternance

Convention d'occupation du gymnase du 13 au 15 mars

Information sur l'Enquête publique d'aménagement des PN62, PN64 et
sécurité aux abords du collège.

**Approbation du PV de la Commission Permanente du 20 Février
2013 :**

VOTE :

Nombre de votants : 13

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 2

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

OBJET : II / Affaires financières

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Compte financier :

Monsieur Le Gestionnaire, complété de Monsieur l'Agent Comptable en font une présentation détaillée :

Il est propose d'arrêter sans réserve le compte financier de l'exercice 2012 à la somme de 495.410 ?62€ de recettes nettes et à 498.011,54€ de charges nettes

VOTE :

Nombre de votants : 15

Pour :15 Contre : 0 Abstention :0

Affectation du résultat :

Il est proposé d'affecter le résultat du service général de 4.377,49€ aux réserves du service général du service de restauration de -773,20€ aux réserves du service de restauration

VOTE :

Nombre de votants : 15

Pour :15 Contre : 0 Abstention :0

Acceptation d'un don :

Il est proposé d'accepter et d'affecter les dons

De 1875,00€ du foyer socio-éducatif au bénéfice du séjour en Espagne 2013

De 300€ de la FCPE du collège au profit des fonds sociaux affectés aux voyages scolaires de l'année.

De 450€ de la FAAM (Fédération d'Aéromodélisme) pour participation au financement des modèles réduits de montgolfière.

En parallèle la FCPE propose une dotation de 500€ pour un projet concernant un niveau total.

VOTE :

Nombre de votants : 15

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Tarif des voyages :

Il est proposé de fixer le prix définitif pour les familles du séjour au ski 2013 à 220€ par élève.

VOTE :

Nombre de votants :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

OBJET : II / Affaires financières

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Tarif des voyages :

Il est proposé de fixer le prix définitif pour les familles du séjour en Espagne 2013 à 275€ par élève.

VOTE :

Nombre de votants :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

Modalités d'attribution des fonds sociaux :

Il est proposé d'autoriser le chef d'établissement dans la limite des fonds sociaux disponibles dans l'année scolaire à octroyer pour l'année sur la base d'une demande de la famille une aide forfaitaire pour chaque enfant scolarisé dans l'établissement pour un même foyer fiscal :

Les élèves boursiers bénéficient sur l'année scolaire d'une aide d'un montant de 50€ pour les élèves boursiers de taux 1.

Les élèves dont les responsables sont en situation de surendettement déclaré auprès de la commission de surendettement ou pour lesquels la commission a déjà statué, d'une aide destinée à apurer les créances jusqu'à concurrence de la somme de 100€. Les créances restantes pouvant faire l'objet d'un examen en commission fonds sociaux.

Font l'objet d'un examen trimestriel spécifique hors barème :

Les élèves non boursiers

Les élèves demandant plus d'une aide pour la demi-pension sur l'année scolaire.

Les élèves demandant une aide pour autre chose que la demi-pension.

Conformément au point II.B.a§4 de la circulaire 98-044 du 11 mars 1998, « En cas d'urgence, il peut accorder une aide sans consulter la commission qu'il informe a posteriori »

VOTE :

Nombre de votants : 15

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 3

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

OBJET : III / Personnels

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Personnel administratif, d'intendance, de service :

Contrats et conventions : Convention de formation des personnels CUI

Il est proposé d'autoriser le chef d'établissement à signer les conventions de formation des personnels CUI avec l'AFPA selon le modèle joint.

VOTE :

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

OBJET : IV / Bâtiments

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Convention d'utilisation du gymnase :

Il est proposé d'autoriser le chef d'établissement à signer la convention d'utilisation du gymnase selon le modèle joint pour le dispositif CAP 33 de l'été 2013.

VOTE :

Nombre de votants : 15

Pour : 15 Contre : 0 Abstention 0

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

OBJET : VI / Postes budgétaires

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

1.-Dotation en personnel ATTEE :

Le chef d'établissement informe le conseil sur :

- Les difficultés lourdes du service confronté aux contraintes évoquées lors du 1^{er} conseil ;
- La demande de réunion syndicale des personnels ;
- La confirmation par le Conseil Général de la suppression du poste de Mme MONTION et l'absence de réponse pour la rentrée prochaine.

Il informe le conseil du courrier adressé à Monsieur MADRELLE afin de le conseil Général prenne en compte la situation particulière de l'établissement.

M Hilaire souhaite insister sur l'équité de la dotation des postes et appuiera notre demande

M Provost rappelle que les critères d'attribution ne sont pas diffusés.

L'hypothèse de diminuer les jours d'ouverture est clairement évoquée.

Les Parents demandent de renforcer le travail pédagogique et éducatif avec les élèves afin d'accompagner les personnels.

2.-Dotation en personnel administratif

Le chef d'établissement confirme la situation difficile puisque un poste est partagé avec le lycée Jean Moulin de Langon. La réponse du Rectorat a été un recrutement d'un CAE-CUI pour l'année 2012-2013 qui devrait être prolongé jusqu'au 30 juin. Mais quelle réponse pour la prochaine rentrée ?

Pas d'ouverture de poste prévue dans le cadre du CTPA (Comité Technique Paritaire Académique). Le chef d'établissement rappelle les demandes d'entretiens divers auprès du secrétaire général ou du secrétaire général adjoint du Rectorat restées sans réponse. Une demande d'entretien est en cours auprès de M. le DASEN.

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

OBJET : VII / Vie scolaire, scolarité, stages

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Conditions de rentrée : répartition DGH :

Continuité des différents dispositifs existants. Seule nouveauté : une demande d'assistant(e) de langue en Allemand qui vient compléter les demandes en Espagnol et en Anglais.

1^{ère} étape de la Préparation de rentrée : le calcul des effectifs :

6^{ème} -----116 élèves pour 5 divisions

5^{ème} -----120 " 4 divisions

4^{ème} -----124 " 5 divisions

3^{ème} -----94 " 4 divisions

Soit 454 élèves répartis en 18 classes (contre 469 élèves répartis en 19 classes lors du CA consacré à la DGH en mars 2012)

Limite de seuil haut :

- 6^{ème} 140 pour 116 attendus
- 5^{ème} 120 pour 120
- 4^{ème} 150 pour 124
- 3^{ème} 120 pour 94

Cette préparation est susceptible d'être remanié fin juin 2013 en fonction du nombre réel inscrits à chaque niveau. Le niveau 5^{ème} est le plus critique (au niveau du seuil de 120)

2^{ème} étape : Le calcul par l'Inspection Académique de la Dotation Globale Horaire.

- 547,5 heures (573) dont 522 heures postes (550,4) et 22,6 heures supplémentaires années (25,5)
- Dont 6 heures données par le DASEN pour projets

Répartition DGH

- En mathématiques un besoin de 77 heures pour 68 HP (Heures Poste) réparties en 4 postes dont 1 à temps partiel, $14+18+18+18=68$ soit un besoin de 9HSA (Heures Supplémentaires Année)
- En physique : un besoin de 22,5 heures réparties sur 1 poste à plein temps : $18+4,5h$ en BMP (Bloc de Moyen Provisoire)
- En SVT un besoin de 32,5 heures réparties en 1 poste 18h + 0,5HSA qui devra être complété par un BMP de 12 heures.
- En Lettres et Latin un besoin de 95,9 heures réparties en 5 postes $18+18+18+18+14,4=86,4$ heures soit 9,5 HSA

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

OBJET : VII / Vie scolaire, scolarité, stages

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

- En H/G un besoin de 57 heures réparties en 3 postes pour $16+18+18=52$ heures soit 2HSA+1 demande de 3 heures en CSD (Complément de Service Donné).
- En anglais un besoin de 73 heures réparties en 4 postes $18+18+18+18=72$ heures complétées par 1HSA
- En allemand : un besoin de 12h, réparties en 1 poste plus une heure pour faible effectif soit 13 h et un CSD de 6.
- En espagnol un besoin de 27 h, réparties en 2 postes de 18h soit 36h dont un CSD de 9 h.
- En occitan, un besoin de 6h pris en charge en transformation de 6HP en 6HSA.
- En Arts Plastiques un besoin de 18 h réparties en 1 poste d'agrégé 15+3 HSA
- En Education musicale un besoin de 20 h réparties sur 1 poste +2HSA.
- En technologie un besoin de 36 h réparties en 2 postes, $18+18=36$
- En EPS un besoin de 69 h réparties en 3 postes dont 1 à temps partiel $20+20+20=60$ complétées par 3 HSA et un CSR de 6h.

Il est proposé au vote l'approbation de la répartition des moyens ci-dessus :

VOTE :

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Règlement intérieur de l'établissement :

Travail repris tous les ans pour adapter le Règlement Intérieur.

Thème évoqué en Conseil Pédagogique puis par un petit groupe de travail composé de Mme HOPITAL, Mme GENTELET, Mme GUICHOUX, Mme GUNSETT, M.PROVOST.

Le nouveau texte proposé est plus complet par rapport aux fonctionnements divers de l'établissement. Il tient compte des dernières évolutions concernant les aspects disciplinaires et la charte des règles de civilité du collégien.

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

OBJET : VII / Vie scolaire, scolarité, stages

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

La chartre élève nationale, rédigée dans un langage simple est beaucoup plus accessible, résume les attentes de l'établissement, elle est construite à la première personne du singulier.

Mesure de responsabilisation convention avec des associations

La mesure de responsabilisation consiste à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives pendant une durée qui ne peut excéder vingt heures.

Il est proposé l'adoption du Règlement intérieur modifié tel que proposé

VOTE :

Nombre de votants : 14
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Information sur les modalités de l'épreuve orale d'histoire des Arts pour Vote :

Le Collège est centre d'examen le mercredi 29 mai. Seuls les 3^{em} sont accueillis.

Le repas est déduit pour les 6^{eme}, 5^{eme} et 4^{eme}.

Il en sera de même pour l'écrit le jeudi 27 et le vendredi 28 juin prochain.

Approbation de l'organisation du DNB telle que proposée par le Chef d'établissement.

VOTE :

Nombre de votants : 13
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 2

Proposition FSE Fête de fin d'année :

Le vendredi 28 Juin est une hypothèse, avec un concert en ouverture. Les modalités ne sont pas encore fixées par le bureau du FSE mais devront être arrêtées au plus tard la semaine de 13 au 17 mai car le Conseil Général n'accepte pas de convention d'utilisation à moins d'un mois de l'évènement.

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

OBJET : VIII / Pédagogie

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Projet Courant livre:

Autorisation pour le Chef d'Etablissement à signer la convention Courant Livre avec les différents partenaires.

VOTE :

Nombre de votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Concours C'Génial :

3^{ème} année de participation de l'atelier scientifique, déjà retenu pour la fête des collégiens 2013. L'atelier est arrivé en première place en finale académique et la qualification du projet « Un arboglisseur dans les palus » en finale nationale qui aura lieu à Paris.

L'organisation a prévu le séjour pour 3 élèves et un professeur.

Volonté de l'équipe de direction et des intervenants d'envoyer l'ensemble de l'équipe : élèves et professeurs.

Pour finaliser le projet plusieurs sessions école ouverte sont prévues notamment en début de vacances les 27,29 et 30 avril.

Autorisez-vous l'organisation d'un séjour à Paris pour permettre à l'ensemble de l'atelier scientifique de participer à la finale nationale du Concours C'Génial ?

VOTE :

Nombre de votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Séjour au Bourget dans le cadre du BIA :

Autorisez-vous le Chef d'établissement à organiser la participation des élèves volontaires de l'option BIA sous la responsabilité de l'Association pour l'Aéronautique en Milieu Scolaire en Aquitaine à la sortie du Bourget le vendredi 21 Juin ?

VOTE :

Nombre de votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

OBJET : IX / Questions diverses

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Les questions diverses posées par les parents préalablement et figurant à l'ordre du jour ont été évoquées au fur et à mesure du déroulé du conseil et les réponses ont donc été apportées et ne nécessitent pas d'autres précisions.

Le Principal informe le Conseil de l'organisation d'une préparation au DNB en Histoire Géographie les mercredis de 13h30 à 15h30 pour 26 élèves répartis en deux groupes pour trois séances chacun.

Fin du Conseil à 20h 58 :

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 23 Avril 2013

N° de la séance : 3

